

REGLEMENT D'ARTILLERIE DE COTE

Titre(s) : REGLEMENT D'ARTILLERIE DE COTE / Ministère de la Guerre.

Auteur(s) : Ministère de la Guerre.

Editeur, producteur : Paris : 1ère partie - titre 2 - annexe 2, 1908

Description matérielle : 58 .

Résumé ou extrait : Description sommaire et emploi des instruments en usage dans le tir de côté. Moyens de transmissions des ordres et des éléments du tir. Téléphone . Formation des téléphonistes.

Sujet(s) : ARTILLERIE
TRANSMISSION
REGLEMENT MILITAIRE
TIR ARTILLERIE